Brest (29) : le Café de la Plage, bar antifa, attaqué à coups de battes par 30 hommes cagoulés ; prison ferme requise contre 10 des 12 prévenus (MàJ)

21/09/2025 à 14h10



Mise à jour du 17 novembre 2026 – prison ferme requise contre dix des douze prévenus ; jugement attendu le 11 janvier 2027

Douze hommes ont comparu lundi 16 novembre devant le tribunal correctionnel de Brest pour l’attaque du Café de la Plage, le 20 septembre 2025, place Guérin. Le ministère public a requis

des peines de prison ferme contre dix prévenus et la relaxe des deux autres. Les réquisitions atteignent, pour certains, trois ans d'emprisonnement, dont deux ans avec sursis. Le jugement a été mis en délibéré au 11 janvier 2027.

Une vidéo filmée par un riverain et projetée à l'audience montre une attaque de **2 minutes et 44 secondes**, interrompue par **trois coups de sifflet** donnant le signal du repli. Plusieurs témoins disent avoir entendu le slogan « Brest est nationaliste ». Le tribunal a interrogé les prévenus sur leurs liens avec la **Section West**, groupe de supporters du Stade brestois décrit comme proche du groupuscule nationaliste **Le Talion**. La procureure juge le caractère politique de l'attaque établi ; plusieurs prévenus contestent cette lecture et nient appartenir à un groupuscule d'extrême droite.

Selon le compte rendu de l'audience publié par *Le Monde*, un prévenu de 22 ans a reconnu avoir frappé des clients avec une batte de baseball ; des photos de lui effectuant des saluts nazis ont été retrouvées sur son téléphone, ce qu'il a présenté comme un geste stupide en soirée. Trois prévenus avaient également comparu dans un récent dossier de guet-apens hooligan à Brest. La procureure a demandé la relaxe de deux des douze hommes et des peines de prison ferme contre les dix autres, allant jusqu'à **trois ans de prison, dont deux ans avec sursis**. Il s'agit **de réquisitions, non de condamnations**. Le jugement est attendu le 11 janvier 2027.

Sources : Ouest-France, 16 novembre 2026 ; Le Monde, 17 novembre 2026 ; AFP, 16 novembre 2026.

> *Des petits nervis d'extrême-droite s'en sont pris hier à des personnes tranquillement assises en terrasse à Brest, de façon organisée et préméditée.*
>
> *Le silence et l'inaction sont inacceptables. L'impunité doit cesser.*
>
> *Brest est antifasciste, solidaire, joyeuse et le restera.* *pic.twitter.com/dSDLacJB9x*
>
> *— Pierre-Yves Cadalen (@pycadalen)* *September 21, 2025*

Dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 septembre 2025, vers minuit, une trentaine d'hommes cagoulés ont attaqué le Café de la Plage, situé place Guérin à Brest. Armés de battes et de barres de fer, ils ont chargé depuis le parking de Kerfautras et frappé plusieurs clients au sol. Le bar, connu pour ses sympathies punk et antifascistes, aurait été pris pour cible en raison de cette réputation.

Les clients et passants présents ont riposté avec des chaises et tables, parvenant à repousser les assaillants et à immobiliser certains d'entre eux. Une ambulance et une équipe de la BAC sont ensuite intervenues au parc Laennec pour évacuer un agresseur blessé. La police a eu recours à des gaz lacrymogènes pour disperser la foule qui s'était regroupée place Guérin, où plus de cent personnes se sont rassemblées après l'attaque.

Au lendemain de l'attaque, l'identité des assaillants et leurs éventuelles affiliations restaient incertaines. L'enquête et le procès du 16 novembre 2026 ont depuis apporté des précisions : plusieurs témoins disent avoir entendu le slogan « Brest est nationaliste » et le tribunal a examiné les liens de plusieurs prévenus avec le groupe de supporters Section West. La qualification politique de l'agression est défendue

par le parquet et contestée par plusieurs prévenus ; voir la mise à jour ci-dessus.

Sources (septembre 2025) : Le Parisien, 21 septembre 2025 ; Info libertaire, 21 septembre 2025.